

Quelles places pour les souverainetés nationales dans la défense européenne ?



1. Souveraineté, indépendance, autonomie stratégique – de quoi parle-t-on ?

2. Le cadre institutionnel de la défense européenne

Le droit, le fait et la politique

La Souveraineté

Une origine juridique
Une utilisation politique



L'indépendance nationale

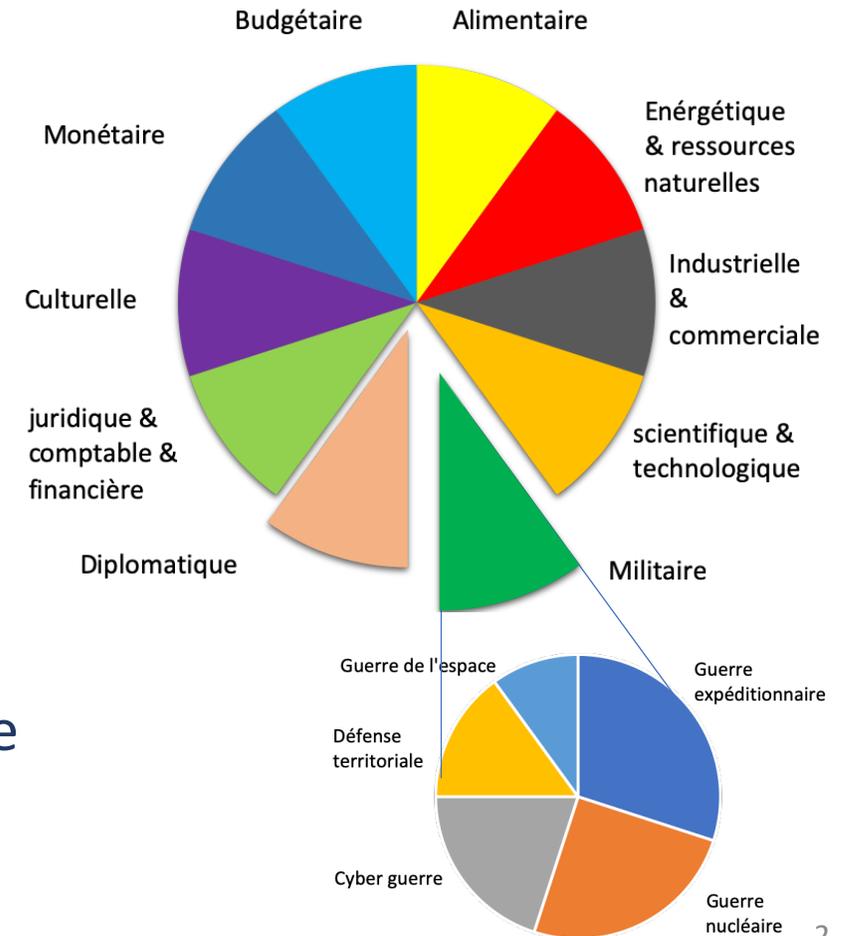
Un concept quelque peu désuet – mais très utile

La capacité d'agir sur la scène internationale

Le Graal européen et de tous les grands Etats

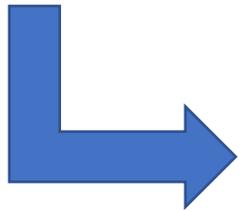
L'autonomie stratégique ≈ L'indépendance militaire

Un concept récent et polysémique



L'autonomie stratégique : cet obscur objet du désir

Une origine militaire : tout ou partie de l'indépendance militaire :



la capacité de conduire la guerre selon ses propres règles

Mais quelle guerre ? et donc quelles capacités militaires ?

Défense territoriale, guerre expéditionnaire, guerre hybride, cyberguerre

Et avec qui ? et donc indépendamment de qui ?

Avec les Américains, les Britanniques, les Européens, tout seul ?



Un concept relatif et contingent – un mot valise

Les composantes de l'autonomie stratégique

Capacité de faire

L'autonomie **opérationnelle** ou composante **militaire**

- Liberté d'appréciation
- Liberté d'action
- Sécurité des approvisionnements

L'autonomie **industrielle** ou composante **armement**

- **Concevoir**
- Produire
- Opérer
- Déployer
- Soutenir
- Modifier
- Exporter

Aptitude à décider

L'autonomie **décisionnelle** ou composante **politique**

- Qui paie ?
- Qui décide ?
- Comment on décide (unanimité ou majorité) ?

Les autres sens donnée à l'autonomie stratégique

L'autonomie-découplage des Etats-Unis

- Elle explique l'hostilité des pays de l'Est vis-à-vis du concept
- Résurgence de la querelle dans la passe d'armes AKK-Macron

L'autonomie globale ou maîtrise des capacités critiques

- Il n'y pas que l'autonomie militaire qui soit importante mais aussi :
- Financière, sanitaire, industrielle etc...

L'autonomie stratégique ouverte (open strategic autonomy) ou le refus du protectionnisme

Cf entretien Margerethe Verstaeger au blog Bruxelles2 « l'autonomie européenne ouverte sur le monde et innovante »

*Entretien de EM à la revue « Grand Continent » le 16 11 2020 : « Il y a trois ans, lorsque je parlais de **souveraineté européenne ou d'autonomie stratégique**, on me prenait pour un fou (...). En Europe, ces idées se sont imposées. L'Europe de la défense, qu'on croyait impensable, nous l'avons faite. Nous avançons sur le terrain de l'autonomie technologique et stratégique, alors qu'on s'était étonné lorsque j'ai commencé à parler de souveraineté sur la 5G. Il y a donc d'abord un travail idéologique à mener, et c'est une urgence. Il s'agit de penser les termes de la **souveraineté et de l'autonomie stratégique européennes**, pour pouvoir peser par nous-mêmes et non pas devenir le vassal de telle ou telle puissance et ne plus avoir notre mot à dire. »*

La Tribune 28 novembre 2020 Eurodrone - l'Allemagne, l'Espagne, la France et l'Italie embarquent sur le drone MAle européen : « Mi- septembre, le cabinet de la ministre avait expliqué que la France allait "se doter d'un drone souverain" à un coût unitaire "notablement moins cher que le coût du Reaper". »

La possible articulation des souverainetés juridiques

Au sein d'un Etat fédéral : par la Constitution et par la Cour suprême

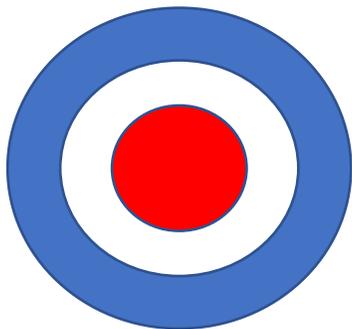
Au sein de l'Union européenne : par les traités (TFUE – TUE) et par la CJUE

L'impossible articulation des souverainetés politiques

Si la souveraineté est la qualité d'un organe qui n'a pas de supérieur (en droit) alors il n'y a pas de compatibilité possible → cf Brexit – refus de la CJUE – force du slogan « take back control »

La possible articulation des souverainetés-capacités dans le domaine de la défense

La théorie des cercles de souveraineté (Livre Blanc défense nationale 2008)



La défense collective du territoire européen (hard defence) avec l'OTAN

La gestion de crises dans le voisinage européen (soft defence) avec l'UE

La défense des intérêts essentiels de la nation (par la dissuasion nuke) seul

Pourquoi ça n'a pas marché ?

La multiplication des crises depuis le 11 septembre 2001

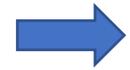
- La course aux armements relancés par l'Amérique suite au 11/09 ; le monde se réarme
augmentation des dépenses
- La crise financière de 2008 : diminution des ressources (effet de ciseaux)
- Les crises des années 2010 : printemps arabes ; Ukraine ; Brexit ; Trump ; Erdogan

L'empilement des menaces

- La dissuasion nucléaire reste nécessaire du fait de la résurgence de la Russie
- Le terrorisme mobilise des ressources importantes
- Apparition de nouvelles menaces : cyber – infowar – guerre hybride

Les divisions entre alliés

- Au sein de l'UE : entre Atlantistes, Européistes et Souverainistes – le processus d'intégration est stoppé
- Au sein de l'OTAN : problème turc, mais aussi position vis-à-vis de la Chine et de la Russie



Les cinq principes qui animent la défense européenne

Subordination de la politique de défense à la politique étrangère

L'intergouvernementalité

Claire distinction entre PSDC et OTAN

La progressivité (ex PESCO)

Le caractère instrumental et pragmatique



Ces principes sont à l'origine même du blocage de la PSDC

L'incapacité de décider (absence de la QMV) entraîne l'incapacité de faire



Un maigre espoir : le Conseil européen de sécurité et de défense

Mais qui ? Dans quel cadre ? Comment ? Avec quel budget ? Et pour faire quoi ?

Questions ?

